Parabole

REVUE BIBLIQUE POPULAIRE · PUBLICATION **SOCABI**

SEPTEMBRE 2017 · VOL XXXIII Nº3

CAR VOUS AVEZ ÉTÉ ÉTRANGERS

DOSSIER
L'étranger dans l'Ancien Testament

RENCONTRE
Claude Lacaille, p.m.é.

GENS DE PAROLE
Les Sœurs de Sainte-Anne

Parabole

SOMMAIRE
SEPTEMBRE
VOL XXXIII Nº3
2017

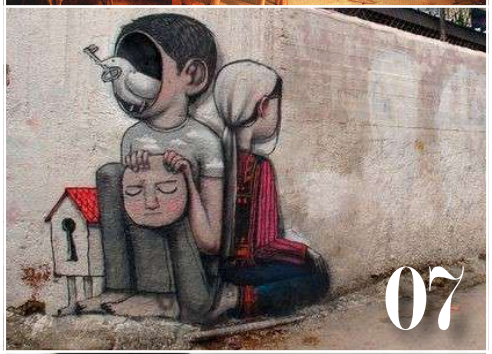

CAR VOUS AVEZ ÉTÉ ÉTRANGERS

AVANT-PROPOS

03 *Car vous avez été étrangers*
Francis DAOUST

DOSSIER
L'étranger dans l'Ancien Testament

04 *La condition pérégrine d'Abraham : étranger ou immigrant?*
Martin BELLEROSE

07 *L'étranger dans les lois du premier testament*
Anne-Marie CHAPLEAU

11 *Ruth : l'étrangère devenue disciple*
Francine VINCENT

13 *L'histoire de Jonas : comment Dieu invite à changer notre regard sur l'étranger !*
Yvan MATHIEU, s.m.

15 *Être un étranger - Comprendre l'étranger*
Walter VOGELS

ENTREVUE

18 *L'étranger, une construction*
Claude LACAILLE, p.m.é.
Philippe VAILLANCOURT

GENS DE PAROLE

20 *Femmes d'évangile en marche au cœur de notre monde à la suite du Christ éducateur*
Jacqueline BRUNETTE, s.s.a.

PISTES DE RÉFLEXION

23 Francine VINCENT
Geneviève BOUCHER

24 **LE SOCABIEN**

25 *Pour un avenir commun*

Prochain numéro !

Le numéro de décembre
J'étais étranger et vous m'avez accueilli

Vous pouvez lire les numéros précédents
www.interbible.org/socabi/parabole.html

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Timothy SCOTT, c.s.b.
Vice-présidente : Christiane CLOUTIER-DUPUIS
Secrétaire et trésorier : Jean GROU
Évêque ponens : Mgr Paul-André DUROCHER
Administrateurs : André BEAUCHAMP, Yves GUILLEMETTE *ptre*, Clément VIGNEAULT

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Francis DAOUST

COMITÉ DE RÉDACTION
Patrice BERGERON, Geneviève BOUCHER, Francis DAOUST, Yves GUILLEMETTE *ptre*, Francine VINCENT

COLLABORATION À CE NUMÉRO
Martin BELLEROSE, Geneviève BOUCHER, Jacqueline BRUNETTE, s.s.a. Anne-Marie CHAPLEAU, Francis DAOUST, Claude LACAILLE, p.m.e., Yvan MATHIEU, s.m., Philippe VAILLANCOURT, Francine VINCENT, Walter VOGELS

CONCEPTION GRAPHIQUE
Fabiola ROY

ISSN 2291-2428 (En ligne)

PUBLICITÉ ET ABONNEMENTS

Vous aimez la revue?
Contribuez à sa diffusion

Société catholique de la Bible
2000 rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1G4

Francis DAOUST • (514) 677-5431

directeur@socabi.org

Vos commentaires
sont les bienvenus
Merci!

Abonnement en ligne
www.interbible.org/socabi/parabole.html

AMéCO Association des médias catholiques et œcuméniques
Membre de l'Association des médias catholiques et œcuméniques

AVANT-PROPOS

CAR VOUS AVEZ ÉTÉ ÉTRANGERS

Francis DAOUST
Bibliste, directeur général de SOCABI

L'immigration est un sujet brûlant d'actualité. Il ne passe pas un jour sans que l'on parle de cette question aux nouvelles, dans les médias et à travers les réseaux sociaux. Les conflits armés, les changements climatiques et les inégalités économiques et sociales vont malheureusement augmenter l'ampleur des déplacements de population au cours des prochaines décennies. Et les questions qu'ils généreront se poseront avec encore plus de pertinence et d'urgence. Que faire de ces populations en mouvement? Devons-nous les accueillir ou non? Et si oui, comment les recevoir? C'est le sujet sur lequel se penche le présent numéro de Parabole, en mettant l'emphase sur la relation à l'étranger dans l'Ancien Testament. Notre numéro de décembre poursuivra la réflexion en s'intéressant au rapport à l'étranger tel que présenté dans le Nouveau Testament.

La lecture de l'Ancien Testament permet de constater que l'immigration n'est pas un phénomène récent, mais une réalité très ancienne qui a d'ailleurs toujours fait partie de l'expérience humaine. Situé au carrefour des grandes routes du Proche-Orient ancien, Israël a constamment été en contact avec des populations en mouvement qui séjournaient temporairement ou souhaitaient s'installer de manière permanente sur ses terres. Mais l'Ancien Testament témoigne surtout d'une réalité beaucoup plus importante, à savoir qu'Israël lui-même a été à plusieurs occasions un de ces peuples en mouvement. Marqué par le nomadisme à une époque plus ancienne, le peuple de Dieu a séjourné en Égypte, a été frappé par la déportation à deux reprises et s'est dispersé partout autour du bassin méditerranéen et le long des deux fleuves de Mésopotamie. Ces différentes expériences ont façonné son identité et sa relation à l'autre.

À travers les nombreuses lois de la Première Alliance revient constamment ce refrain : Israël doit traiter l'étranger avec compassion, parce que Dieu a agi de cette manière envers son peuple. Ce n'est pas qu'Israël ait une dette envers Dieu dont il doit s'acquitter faisant preuve de miséricorde à l'endroit de l'étranger. C'est plutôt que le peuple de Dieu porte la responsabilité de témoigner de la compassion dont il a été l'objet, afin de faire connaître la miséricorde de Dieu à tous les peuples de la terre.

L'Ancien Testament nous oblige à relativiser notre position en nous mettant, non pas dans la peau du résident, mais dans celle de l'étranger.

L'Ancien Testament nous oblige donc à relativiser notre position en nous mettant dans la peau non pas du résident, mais dans celle de l'étranger. Ce revirement de position nous éclaire aussi sur l'attitude que nous devons adopter aujourd'hui face à ce dernier. Devons-nous recevoir les populations en déplacement? Devons-nous les accueillir avec compassion en mettant en place des dispositifs efficaces et réalistes qui favorisent l'inclusion et le maintien de la dignité? Ne pas le faire serait trahir la miséricorde de Dieu à notre endroit et faire preuve d'ingratitude pour un don reçu gratuitement et en surabondance.

Parabole
PARABOLE REVUE BIBLIQUE POPULAIRE · SEPTEMBRE 2017 _ VOL XXXIII Nº3

DOSSIER

La condition pérégrine d'Abraham : étranger ou immigrant?

Martin BELLEROSE

Professeur à l'Institut de pastorale des Dominicains à Montréal

Liminaire

Le père de la foi des trois grandes religions monothéistes vivait dans une condition de pèlerin, car il migrait dans des contrées où il n'était pas citoyen. Cette situation nous interpelle tout particulièrement, compte tenu du contexte migratoire actuel. Le récit des déplacements constants d'Abraham nous incite à prendre parti et à agir face à la réalité contemporaine, en reconnaissant l'immigrant non pas comme un étranger, mais comme une personne qui vient remodeler un « nous » toujours en changement.

Pistes de réflexion p.23

Dans les récits bibliques, Abraham se déplace constamment en quête de la terre qui lui a été promise par Dieu. L'auteur de la *Lettre aux Hébreux* écrit au sujet des patriarches que : « Dans la foi, ils moururent tous, sans avoir obtenu la réalisation des promesses, mais après les avoir vues et saluées de loin et après s'être reconnus pour étrangers et voyageurs sur la terre » (*He* 11, 13). Il conçoit donc la vie d'Abraham comme un pèlerinage vers une terre promise : « en fait, c'est à une patrie meilleure qu'ils aspirent, à une patrie céleste. C'est pourquoi Dieu n'a pas honte d'être appelé leur Dieu ; il leur a, en effet, préparé une ville » (*He* 11, 16). C'est cette « ville » que saint Augustin appellera plus tard la cité de Dieu.

Dans le présent article, nous verrons comment ces récits nous rejoignent comme chrétiens et citoyens, soit parce que nous sommes ou avons été dans une situation de migration ou d'immigration, soit parce que nous sommes de ceux qui sont appelés à offrir l'hospitalité. Nous verrons comment nous sommes arrivés à concevoir le cycle d'Abraham comme un pèlerinage et en quoi cela consistait, en tenant compte de ce que les auteurs bibliques vivaient lors de la rédaction de ce texte. Nous terminerons par une réflexion contemporaine inspirée du récit de la condition pérégrine d'Abraham.

L'itinéraire d'Abraham

Selon le récit de la Genèse, la vie d'Abraham n'est que mouvements migratoires. Lorsque Dieu lui demande de quitter son pays (*Gn* 12, 1), Abraham n'en est pas à sa première migration. Déjà il était sorti d'Our en Chaldée pour vivre à Harrân (*Gn* 11, 31). Il se déplace vers le Néguev (*Gn* 12, 9) puis est poussé en Égypte par la famine (*Gn* 12, 10). Expulsé par le Pharaon, il se rend ensuite entre Béthel et Aï (*Gn* 13, 3-4a). Plus tard, après s'être séparé de Loth, Dieu lui dit de parcourir le pays « en long et en large », car il le lui donnera (*Gn* 13, 17). Installé à Hébron, il part « pour la région du Néguev, il habita entre Qadesh et Shour puis vint séjourner à Guérar » (*Gn* 20, 1). À travers tous ces déplacements, le patriarche s'établit en certains lieux sans savoir combien de temps il y passera. La Genèse mentionne aussi qu'« Abraham résida longtemps au pays des Philistins » (*Gn* 21, 34). Ce n'est que pour la sépulture de sa femme Sarah qu'il possèdera enfin une parcelle de la terre qui lui été promise.

Dans le livre de la Genèse, le récit des patriarches qui se réfugient en Égypte, pour un temps ou de manière permanente, se fonde sur un phénomène migratoire bien connu et amplement documenté. En effet, les précipitations en terre de Canaan étaient très imprévisibles et irrégulières, alors que la crue du Nil était d'une régularité exemplaire. L'Égypte fut donc une terre d'accueil pendant des siècles pour les populations de Canaan. Au 17e siècle av. J.-C., ils prirent même le pouvoir en Égypte pendant plus d'un siècle et fournirent au moins six pharaons.

Abraham, l'archétype de ce migrant qui cherche à s'établir quelque part pour enfin cesser d'être migrant et devenir immigrant sur une terre qui deviendra sienne.

József MOLNÁR, *Départ d'Abraham*

Une certaine lecture du cycle d'Abraham ne voit dans tous ces déplacements que la manifestation d'une vie nomade des plus « normales ». Cependant, le nomade ne cherche pas une terre promise et encore moins à s'y établir. Abraham, pour sa part cherche à jeter l'ancre quelque part. Il est parfois invité à un endroit et parfois il en est expulsé ; parfois il n'est que de passage et parfois il réside plus longuement. Sa seule motivation à s'établir quelque part ou d'en partir dépend souvent de ce que Dieu lui a communiqué. Chose certaine, il ne fait pas que migrer au gré de son troupeau. Il habite des contrées étrangères et il migre dans la terre qui lui a été promise et qui lui est encore étrangère.

Le contexte de rédaction du cycle d'Abraham

Lorsqu'on lit le cycle d'Abraham sous l'angle d'une théologie de la migration, on sent qu'une lunette de lecture étrangère est imposée au texte pour lui faire dire quelque chose d'autre que ce qu'on a « toujours compris ». On s'aperçoit alors que cette compréhension classique du texte s'explique par une séparation de son contexte de rédaction. Dans le cas du récit sur Abraham, les chercheurs s'entendent généralement pour dire que le texte, tel qu'il est reçu aujourd'hui, provient de la fin de l'exil à Babylone. Le personnage d'Abraham existait vraisemblablement dans l'imaginaire religieux hébraïque bien avant l'exil. Mais le mode de vie migratoire d'Abraham, tel que raconté, témoignerait de l'expérience migratoire de ses auteurs. En d'autres mots, la vie des auteurs en diaspora nous invite à changer notre conception de l'histoire du patriarche. Avec la fin de l'empire babylonien et le début du règne perse, le peuple qui est en exil depuis déjà quelques générations, est appelé, tout comme Abraham, à quitter la terre où il se trouve pour aller vers la terre promise. Il doit sortir de la terre des idolâtres pour aller vers celle que Dieu a promise.

Tout comme Abraham, les auteurs du récit ne sont pas encore en terre promise, mais ils la voient de loin et comprennent que c'est la terre de leur descendance. La foi d'Abraham, et surtout sa pratique, deviennent son identité, tout comme pour les exilés, qui souvent ont perdu la langue et les repères identitaires de leurs ancêtres. La foi au Dieu de leurs pères est le seul point de référence commun à tous les exilés d'origine judéenne.

Ce que les auteurs du cycle d'Abraham retiennent de possibles textes antérieurs sur le patriarche ou de la tradition orale sur celui-ci dépend de leur propre réalité. Ils font ce que nous pourrions appeler aujourd'hui de la théologie contextuelle, au sens où ils interprètent leur tradition de foi à la lumière du contexte social dans lequel ils se trouvent. Ils font d'Abraham, l'archétype de ce migrant en quête de la terre promise qui cherche à s'établir quelque part pour enfin cesser d'être migrant et devenir immigrant sur une terre qui deviendra sienne.

Tous ceux qui vivent à un endroit sont appelés à composer un « nous » qui est en permanente construction et transformation.

Étranger ou immigrant ? Le « nous » en cause

Comment l'histoire d'Abraham peut-elle nous éclairer aujourd'hui dans notre relation avec l'étranger? Pour y répondre, il faut d'abord remettre en question la pertinence du terme « étranger » et comprendre pourquoi nous préférons maintenant parler de migrant ou d'immigrant.

Pour pouvoir parler d'« étranger », il faut d'abord établir les critères et caractéristiques qui déterminent qu'un individu appartient à un groupe particulier. Ainsi, celui qui ne correspond pas à ces critères et caractéristiques est considéré comme « étranger » par rapport à ce groupe. Il faut savoir aussi que les critères définissant l'appartenance à un groupe sont très mouvants, versatiles et subjectifs. Cette subjectivité fera en sorte que, aux yeux de certains, un individu fera partie du groupe, alors que pour d'autres il en sera étranger. Autrement dit, l'ensemble des critères et caractéristiques d'appartenance à un groupe crée les catégories du « nous » et du « eux ». Dès qu'on identifie une personne comme faisant partie ou non d'un groupe, on biaise, par le fait même, notre relation à celle-ci. C'est le premier pas menant à une possible exclusion.

Pour sa part, le terme « migrant » désigne celui qui est de passage, tandis que le terme « immigrant » désigne celui qui s'installe pour rester. Le discours ambiant soutient qu'il ne faut plus parler d'« immigrants » mais plutôt de « migrants », parce que le premier terme serait trop stigmatisant. Mais le migrant a aussi le droit d'être immigrant, il a le droit de vouloir s'établir et de ne pas être que de passage.

Dans la perspective que nous défendons ici, le « nous » est constitué par ceux qui sont là, peu importe leur langue, couleur de peau, origine ethnique, etc. Il n'est pas un groupe auquel appartiendrait le lieu où ils se trouvent. Tous ceux qui vivent à un endroit sont appelés à composer un « nous » qui est en permanente construction et transformation. Toute sa vie durant, Abraham a dû habiter des lieux où ne prédominaient ni sa langue, ni sa culture, ni sa foi, que ce soit parmi les Philistins ou les Égyptiens, ou lorsqu'il occupait le même territoire que son neveu Loth, père des Ammonites et des Moabites. Le « nous » d'Abraham était variable et sujet à changer au gré des mouvements migratoires. Bien qu'il fût un pèlerin-migrant qui a immigré à plusieurs endroits, Abraham n'a jamais été étranger là où il habitait.

En tant que père dans la foi, Abraham nous invite à saisir et vivre cette condition pérégrine qu'était la sienne et à voir en l'autre pèlerin quelqu'un qui par sa condition n'est pas un étranger, même s'il immigre là où nous nous trouvons.

Parabole

PARABOLE REVUE BIBLIQUE POPULAIRE · SEPTEMBRE 2017 _ VOL XXXIII Nº3

DOSSIER

L'étranger dans les lois du premier testament

Anne-Marie CHAPLEAU

Professeure de Bible à l'Institut de formation théologique et pastorale du diocèse de Chicoutimi

Liminaire

« Un Dieu libérateur qui prend l'initiative d'une alliance avec le peuple dont il a brisé les chaînes ». Voilà comment on pourrait résumer la manière dont le Pentateuque présente le Dieu d'Israël. Mais en posant la figure de l'élection, la Bible évoque en creux la figure inverse. Que fait-elle de ces « autres » qu'elle désigne par le terme d'« étrangers »? Leur présence parmi le peuple d'Israël soulève pour celui-ci de nombreuses questions. L'examen des lois contenues dans les livres du Pentateuque permettra de voir comment il les a traitées et d'inspirer notre propre réflexion. Car la question de l'étranger se pose pour nous aujourd'hui plus que jamais.

Pistes de réflexion p.23

Il y a étranger et étranger

Nos Bibles rendent par « étranger » des mots de l'hébreu qui renvoient à des réalités différentes. Un premier terme, *zār*, apparaît furtivement dans l'ensemble Exode–Deutéronome. Il désigne l'étranger que son altérité condamne à l'exclusion (*Dt* 25, 5 ; *Nb* 17, 5).

Un second terme revient plus souvent, *nokrī*. C'est l'étranger de passage qui reste attaché à une terre étrangère (*nokrîah*), là où se trouvent les faux dieux (*Dt* 31, 16). Avec lui, il y a toujours un risque de contamination (*Lv* 22, 25). Dès lors, l'attitude des Israélites à son endroit va de la méfiance à l'hostilité. On ne doit pas lui faire de concession en affaires ; on peut le contraindre à rembourser une dette (*Dt* 15, 3) ou lui charger des intérêts (*Dt* 23, 21). Il est d'emblée exclu du repas pascal (*Ex* 12, 43) et jamais on n'acceptera qu'il règne sur Israël (*Dt* 17, 15). Bref, il est inassimilable! Étranger, il restera toujours étranger. Rien n'empêche qu'un jour il puisse bien devenir le témoin des calamités qui frapperaient Israël si d'aventure celui-ci s'écartait de l'alliance (*Dt* 29, 21)!

Un troisième terme est employé avec abondance : *gēr*. On pourrait le traduire par « immigré » ou « réfugié ». Le *gēr* vit installé dans le pays et côtoie d'au plus près les descendants de Jacob. Pour décrire sa position, l'hébreu superpose parfois des mots de même racine : il est le « le réfugié qui se réfugie » ou encore « le résidant qui réside » (*Lv* 17, 13). Son appartenance peut être décrite en termes d'espace : il « habite » (*Lv* 25, 35) ou encore il est littéralement « dans tes portes de ville » (*Dt* 5, 14). C'est de lui dont il sera question dans la suite de ce texte.

L'exploration des multiples stipulations le concernant révélera un portrait complexe. Tout d'abord, parce ces stipulations abordent de nombreux aspects. Et ensuite, parce que les lois d'Israël n'ont pas été rédigées d'un seul tenant. Insérées dans des codes ou des ensembles provenant d'époques et de contextes différents (encadré page 8), elles oscillent entre plusieurs postures face à l'immigré. On pourra donc constater une évolution de la pensée sur certains points.

Des peuples en mouvement

L'histoire du royaume d'Israël fut fortement marquée par une immigration forcée. En 721 av. J.-C., l'armée du roi assyrien Sargon II conquiert sa capitale, Samarie. L'armée déporte une grande partie de la population en Assyrie, puis installe sur le territoire vaincu des nombreux colons assyriens. Cette manière efficace de régner produisit une population métissée. Ces Samaritains suscitaient la méfiance et le mépris des juifs « pure laine » du royaume de Juda au sud. On peut donc comprendre la stupéfaction des Pharisiens lorsque Jésus introduisit un bon Samaritain dans une de ses paraboles.

L'identité d'Israël s'ancre dans la conscience d'avoir été un errant, un opprimé, et de devoir sa liberté et son pays au don gratuit d'un Autre dont il dépend.

LES LOIS D'EXODE, LÉVITIQUE, NOMBRES ET DEUTÉRONOME

Trois grandes collections

- Le Code de l'alliance (*Ex* 20, 22 – 23, 19). *Le plus ancien code. Une source pour le Code deutéronomique.*
- Le Code deutéronomique (*Dt* 12, 2 – 26, 15).
- La Loi de sainteté ou Code de sainteté (*Lv* 17 – 26/27). *Le plus récent code, dépendant des deux précédents.*

Les Dix Paroles

- Le Décalogue d'*Ex* 20, 1-17 et celui de *Dt* 5, 67-21.

D'autres ensembles de lois

- Des prescriptions sur les sacrifices de *Lv* 1 – 7; La loi de pureté (Lv 11 – 16);
- Des lois sur la communauté et sur le culte (*Nb* 1 – 9 ; 15 ; 18 19 ; 27 – 36);
- Des lois sur des fêtes et sur le Temple (*Ex* 12, 1 – 13, 16 ; 12, 14 – 20 ; 25, 1 – 31, 11 ; 35 – 40).

Source : Olivier Artus, *Les lois du Pentateuque : Points de repère pour une lecture exégétique et théologique*, Paris, Cerf (coll. *Lectio divina*, 200), 2005, p. 60 ss.

Une seule Torah pour tous

Au cœur de l'alliance, la Loi (ou Torah) est un don qui s'ajoute au don initial qu'est la présence de Dieu aux côtés de son peuple. Exprimée à la fois dans des récits et diverses lois ou stipulations, elle enseigne la révélation fondamentale au cœur de la foi juive. Elle trace le chemin qui indique au peuple comment répondre à l'invitation de Dieu et persévérer dans la relation offerte.

Quelques textes expriment la conviction forte qu'il n'y a qu'« une seule Torah pour tous » (*Nb* 15, 16) ou que les mêmes prescriptions ou le même droit s'appliquent à tous (*Nb* 9, 14; 15, 16; 19, 10). Mais cela ne veut pas nécessairement dire que la Loi place l'Israélite et l'immigré (*gēr*) ni même d'ailleurs tous les Israélites, sur le même pied.

Car l'étranger n'est pas le destinataire direct de la Loi. Proclamée par le Seigneur ou encore par la bouche de son intermédiaire Moïse, elle s'adresse au peuple ou à un « vous » ou un « eux » qui le représentent. Mais il arrive aussi que l'interlocuteur soit un « tu ». Qui est ce « tu »? Le peuple? Peut-être, mais en tant qu'il s'incarne dans la figure particulière de l'homme libre. Ainsi, dans cette loi sur le sabbat issue du Décalogue, tous les membres du clan sont définis par rapport au père : « Tu ne feras aucun ouvrage, toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni tes bêtes, ni ton étranger qui est dans tes portes » (*Ex* 20, 10b). L'étranger se trouve « englobé » dans la loi en tant qu'il est rattaché au chef de la maisonnée.

Cette différence de traitement se constate aussi dans la manière dont les stipulations de la Loi établissent un contraste entre l'immigré et l'Israélite dit « fils d'Israël » (*Nb* 35, 15), « de la maison d'Israël » (*Lv* 17, 8), ou encore « natif » ou « autochtone » (*Ex* 12, 49; *Lv* 19, 34). Ce dernier mot évoque par sa racine la « semence » ou la « descendance ». L'étranger se distingue donc non seulement parce qu'il vient d'un autre territoire, mais aussi parce qu'il n'a pas la même ascendance.

Mêmes droits et mêmes devoirs

L'étranger rejoint l'Israélite dans la jouissance d'un certain nombre de droits. Il peut offrir des sacrifices (*Lv* 17, 8; 22, 18; *Nb* 15, 14), fréquenter le Temple (*Dt* 16, 11) et partager l'action de grâce d'Israël pour tous les dons reçus du Seigneur (*Dt* 26, 11). Il peut même célébrer la Pâque pourvu qu'il accepte d'être circoncis (*Ex* 12, 49), donc de porter dans sa chair la marque de l'alliance.

Israël est en fait lui-même un réfugié sur sa terre. Il en est seulement le locataire parce que celle-ci appartient au Seigneur.

En contrepartie, le réfugié est soumis aux mêmes exigences. Il doit respecter les mêmes règles concernant la célébration des fêtes et des rites, par exemple s'abstenir de tout levain pendant la semaine des azymes (*Ex* 12, 19), suivre les règles de pureté légale (*Lv* 17, 5; *Nb* 19, 10; *Dt* 24, 19) et respecter le sabbat (*Ex* 20, 10; 23, 12; *Dt* 5, 14). Enfin, il subit les mêmes sanctions que le fils d'Israël en cas de manquements (*Lv* 17, 10; 24, 16; *Nb* 15, 30).

« Mon père était un Araméen errant »

Si la Loi place étranger et Israélite *côte à côte* dans la même obéissance, elle pose également l'étranger *devant* l'Israélite comme celui envers qui il a des devoirs. Les stipulations sur la manière de traiter l'étranger donnent à lire l'évolution des représentations que s'en fait Israël. C'est là que ça devient intéressant!

Mais pourquoi donc Israël aurait-il des devoirs envers les réfugiés?

Vers la fin du Pentateuque, Moïse donne ses instructions au peuple avant l'entrée de celui-ci en Terre Promise (*Dt* 26, 1). Il dicte aux prêtres les paroles qu'ils devront prononcer pour présenter au Seigneur les prémices des produits du sol où Israël s'installera bientôt. Ce sera l'occasion de redire tout le parcours fondateur depuis le départ de Jacob-Israël et de son clan vers l'Égypte, en passant par la libération de l'esclavage jusqu'à l'arrivée sur « la terre qui ruisselle de lait et de miel » (*Dt* 26, 11). « Mon père était un Araméen errant qui descendit en Égypte … » (*Dt* 26, 5), diront-ils.

L'identité d'Israël s'ancre ainsi dans la conscience d'avoir été un errant, un opprimé, et de devoir sa liberté et son pays au don gratuit d'un Autre dont il dépend. Aucune amnésie possible à ce sujet; la Loi justifie ses décrets sur le traitement des immigrés en scandant ce refrain : « car vous-mêmes vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte » (*Ex* 22, 20; 23, 9; *Dt* 10, 19). Un texte du Code de sainteté, la plus récente des trois grandes collections de lois, va même plus loin en rappelant qu'Israël est en fait lui-même un réfugié sur sa terre, qu'il n'en est que le locataire parce que celle-ci appartient au Seigneur (*Lv* 25, 23). Cette affirmation vient nous interpeller. La condition humaine n'est-elle pas celle d'une errance fondamentale? Nous ne faisons que passer sur cette terre. La crise sociale et environnementale majeure que vit notre époque pointe l'impasse où conduit un rapport faussé à la Terre et à l'autre. Le pape François le rappelle abondamment dans son encyclique *Laudato Si'*.

S'il faut aimer l'immigré, c'est avant tout parce que le Seigneur l'aime comme il a aimé Israël quand il était lui-même immigré en Égypte

(*Dt* 10, 19).

Prendre acte de son errance originaire et du don qui le fonde comme peuple devrait donc empêcher Israël d'établir un rapport binaire avec l'étranger. Car il pourrait reléguer celui-ci à une position symétrique à la sienne quand il était étranger et esclave face à ses maîtres en terre d'Égypte. L'opprimé d'hier pourrait devenir à son tour l'oppresseur. Mais entre Israël et l'étranger, à cause de l'Alliance, un Tiers vient toujours s'insérer, le Seigneur, celui qui donne la Loi. Sa compassion pour le réfugié qu'était Israël doit inspirer la compassion de celui-ci : « Vous savez ce qu'éprouve l'étranger, car vous-mêmes avez été étrangers au pays d'Égypte » (*Ex* 23, 6).

Vulnérable comme un étranger

Avant même de songer à faire du bien à quelqu'un, il faut accepter de ne pas lui faire de tort. La loi pose bien cette exigence de base : « Tu ne molesteras pas l'étranger ni ne l'opprimeras » (*Ex* 22, 20; voir *Ex* 23, 9). Pas question non plus de l'exploiter (*Lv* 19, 33; *Dt* 24, 14).

Le Lévitique et le Deutéronome ajoutent des exigences en associant l'étranger à d'autres catégories de personnes vulnérables, les pauvres, les veuves et les orphelins dont il faut assurer la subsistance, par exemple en leur laissant dans les champs de quoi glaner ou grappiller (*Lv* 19, 10; 23, 22; *Dt* 24, 19.20). Le Deutéronome inclut même des directives pour que la justice s'exerce avec autant d'équité envers l'étranger qu'envers l'Israélite (*Dt* 1, 16; 24, 17.19).

Ton frère l'étranger

Jusqu'où devrait aller Israël dans son accueil de l'étranger? Quelques textes considèrent implicitement que l'étranger fait partie du peuple puisqu'il peut en être exclu en cas de faute (*Nb* 15, 29.30), qu'il est inclus dans le « peuple entier » à qui Dieu pardonne (*Nb* 15, 26) ou qu'il peut être circoncis pour manger la Pâque (*Ex* 12, 49). Mais cette inclusion n'oblitère pas nécessairement sa différence ; il n'est pas le compatriote de l'Israélite, n'étant pas de la même « semence » (*Ex* 12, 49; *Lv* 19, 34).

Pourtant, certains textes comblent ce dernier fossé qui sépare l'étranger du fils d'Israël. L'immigré est *comme* un compatriote et l'exigence envers lui devient maximale puisqu'il faut l'aimer comme soi-même (*Lv* 19, 10), tout autant qu'on doit aimer son prochain comme soi-même (*Lv* 19, 18b). S'il faut l'aimer, c'est avant tout parce que le Seigneur l'aime comme il a aimé Israël quand il était lui-même immigré en Égypte (*Dt* 10, 19).

Nous pouvons ainsi constater qu'au fil de l'approfondissement de la réflexion des législateurs d'Israël, l'alliance perd de son exclusivisme puisqu'elle peut s'étendre à l'autre de l'étranger. Celui-ci peut même devenir un frère, nous dit le Code deutéronomique : « Tu ne tiendras pas l'Édomite pour abominable, car c'est ton frère. Tu ne tiendras pas l'Égyptien pour abominable, car tu as été un étranger dans son pays » (*Dt* 23, 8).

Cette transformation du regard porté sur l'étranger résonne comme un appel pour tous ceux et celles qui se réclament du Dieu de l'alliance : l'étranger est un frère, une sœur à aimer.

Parabole

PARABOLE REVUE BIBLIQUE POPULAIRE · SEPTEMBRE 2017 _ VOL XXXIII Nº3

RUTH : L'ÉTRANGÈRE DEVENUE DISCIPLE

Francine VINCENT

Responsable du service de la coordination de la pastorale
Diocèse de Saint-Jean-Longueuil

Pistes de réflexion p.23

Liminaire

Le livre de Ruth, écrit postexilique, ne contient que quatre chapitres. Il raconte une histoire d'amour qui a été en quelque sorte la genèse d'une autre belle histoire. Le but de ce livre est de montrer comment une femme étrangère est entrée dans le peuple de Dieu, au point d'avoir son nom dans la généalogie du Christ Jésus. Le récit met l'accent sur la loyauté exemplaire de Ruth, la Moabite, vis-à-vis de la famille de son mari et sur sa fidélité au Dieu d'Israël. Cette fidélité lui permettra de faire le passage de la stérilité à la fécondité.

Au Ve siècle av. J.-C., au moment présumé de la rédaction du livre de Ruth, environ 4 millions de Juifs vivaient en dehors du pays, ce que l'on appelait *la diaspora*. Ces familles juives étaient mêlées à d'autres populations mais elles étaient restées fidèles à leur foi et avaient gardé des contacts avec Jérusalem. Cependant, les mariages avec des femmes étrangères étaient mal vus par les dirigeants en Israël. Avec beaucoup d'audace, ce livre vient montrer à tous ceux et celles qui sont dispersés, comme à ceux qui sont restés au pays, que la foi peut se vivre partout.

Ruth et sa belle-mère Noémi ont passé progressivement de la pauvreté et du malheur, à l'abondance et au bonheur. L'enfant de Ruth deviendra le grand-père du roi David.

La famine, le vide, la mort

Une grande famine sévissait en Israël. La ville de Bethléem, dont le nom signifie ironiquement la maison du pain, n'avait plus de pain. Élimélek, sa femme Noémi et leurs deux fils, Mahlôn et Kilyôn, ont été contraints d'émigrer au pays de Moab, à l'est du Jourdain. Il fallait beaucoup de courage pour partir s'installer dans un pays étranger. Pour Israël, Moab était un pays hostile, idolâtre. Les deux peuples étaient depuis longtemps en conflit. Mais Moab représentait l'espoir d'une vie meilleure sur les hauts plateaux fertiles de l'est de la mer Morte. C'était cependant un exil subi. Élimélek n'avait pas choisi de partir, il y était obligé parce qu'il était responsable de sa famille. On peut assez facilement imaginer ce qu'a eu à traverser la famille d'Élimélek : quitter sa maison, perdre ses repères culturels et religieux, et par la suite, oser transgresser les interdits puisque les deux fils épouseront des Moabites, deux étrangères, Orpa et Ruth.

La petite famille s'est donc établie dans le pays de Moab. Leur avenir semblait s'ouvrir sur la vie. Mais malheureusement, la mort est venue ébranler leur équilibre fragile : Élimélek meurt, suivi une dizaine d'années plus tard par ses deux fils, laissant Orpa et Ruth sans descendance. Leur avenir déjà précaire, fragile et inconnu, devint stérile et mortifère. Noémi n'avait plus aucun statut, étant veuve sans fils ni mari, une nullité dans une société patriarcale. Noémi portait sur son dos le fardeau de la stérilité.

Le royaume de Juda fut à son tour bouleversé par une immigration forcée. En 587 av. J.-C, le roi néobabylonien Nabuchodonosor II s'empare de Jérusalem et ramène à Babylone une grande partie de l'élite judéenne, s'assurant ainsi de régner sur un territoire dépourvu de leaders. En exil, les déportés doivent s'ajuster s'ils désirent survivre. Une partie de l'élite s'intègre au mode de vie des Babyloniens et adopte ses croyances, abandonnant ainsi leurs racines. Mais une autre partie s'emploie plutôt à redéfinir et raffermir son identité proprement juive. Une grande partie de l'Ancien Testament fut rédigé à cette époque pour garder vivante cette identité approfondie dans l'épreuve.

Le Dieu symbolisé par Noémi s'identifie aux faibles, aux sans-voix et aux petits. Ruth a choisi d'adorer le Dieu des opprimés et non celui de l'élite.

Sandy FRECKLETON GAGON, *Ruth et Noémi*

Debout… en marche pour la vie!

Dans la suite des événements, Noémi décide de rentrer en Juda, pays de ses ancêtres où la prospérité est désormais revenue. Elle invite ses filles par alliance, Orpa et Ruth, à rester dans le pays qui les a vu naître. Elles sont jeunes toutes les deux. Elles pourront se remarier, fonder une famille, reprendre leurs coutumes religieuses. Elle veut les protéger pour qu'elles ne subissent pas le même sort qu'elle. Orpa embrasse sa belle-mère et retourne vers son peuple et ses dieux. Ruth refuse de quitter Noémi, à qui elle est très attachée. Elle lui dit : « Ne me presse pas de t'abandonner et de m'éloigner de toi, car où tu iras, j'irai, où tu demeureras, je demeurerai; ton peuple sera mon peuple et ton Dieu sera mon Dieu » (*Ru* 1, 16). Ruth prononce une confession de foi qui reprend la célèbre formule de l'Alliance : « Je serai votre Dieu et vous serez mon peuple » (*Ex* 6, 7). Elle fait le choix de suivre partout Noémi. C'est son premier acte de fidélité. Elle donne son cœur et sa vie au Dieu qu'elle a appris à connaître en la personne de Noémi. Le Dieu symbolisé par Noémi s'identifie aux faibles, aux sans-voix et aux petits. Ruth a choisi d'adorer le Dieu des opprimés et non celui de l'élite. Il est le Dieu de la vie. Noémi, voyant la foi et la détermination de Ruth, cessa d'insister. Ruth a donc rompu avec sa famille, son pays, sa foi, pour lier sa vie à celle d'une vieille femme plutôt que de se chercher un mari, dans un monde où tout dépend des hommes. Elles firent ensemble le voyage jusqu'à Bethléem.

La Rencontre initiatrice de fécondité

Arrivées à Bethléem, les deux femmes manquent de tout, mais c'est le temps de la moisson de l'orge. Noémi connaissait Booz, un parent du même clan qu'Élimélek, qui possédait de vastes champs. Elle y envoya Ruth. Pour assurer leur nourriture, Ruth va glaner des épis dans les champs. Le glanage était une chose habituelle en Palestine. Au moment de la moisson, les nomades indigents se tenaient derrière les moissonneurs, et tout épi qui tombait par terre était aussitôt ramassé. Un homme, armé d'un fouet pour contenir leur avidité, les laissait avancer peu à peu. Booz était un homme vertueux, riche et reconnu. Il avait remarqué Ruth et se montra bon pour elle. Il l'invite à partager le repas des travailleurs et ceux-ci reçoivent l'ordre de favoriser le glanage de Ruth. Booz facilite la vie de Ruth sans toutefois l'humilier. Elle est pauvre de tout… mais sa terre intérieure est fertile, riche de sa foi au Dieu d'Israël.

Le rachat

Ruth et Noémi, de connivence, trouvent le moyen d'amener Booz à prendre ses responsabilités à leur égard. En effet, la loi du lévirat (*Dt* 25, 5-10) exige qu'une veuve soit épousée par un parent du défunt afin d'assurer à celui-ci une descendance. Après quelques difficultés liées au parent le plus proche, et conformément au droit de l'époque, Booz fait les démarches pour épouser Ruth. Il fait ainsi entrer une étrangère dans sa propre famille, lui ouvrant tous les droits, y compris sur ses biens et son héritage.

La fécondité

Ruth, la Moabite, est célébrée comme une chance survenue dans la vie de Noémi. Non seulement elle développe un amour désintéressé pour sa belle-mère, mais elle lui donne un petit-fils, Obed, qui relèvera le nom de la famille. Le livre de Ruth s'achève par une brève généalogie des ancêtres du roi David. Ruth a été rachetée, aimée, et elle a comblé le cœur de Noémi.

Le Seigneur, tout au long du récit, agit dans l'ombre à travers des personnages : Noémi, Ruth, Booz… Dieu n'est pas un Dieu statique, au contraire, il est toujours en mouvement, il est le Dieu fidèle qui se laisse transformer par les acceptations et les refus des humains : la confession de foi de Ruth, le retournement de Noémi, la bonté de Booz. Dieu appelle sans cesse les hommes et les femmes à sortir de leurs impasses, de leurs lieux stériles pour les conduire dans un mouvement de vie.

Ruth, la Moabite, fait la preuve qu'une femme étrangère, exilée, peut porter en elle la vie, la fécondité et l'avenir de tout un peuple.

Parabole
PARABOLE REVUE BIBLIQUE POPULAIRE · SEPTEMBRE 2017 _ VOL XXXIII N°3

L'histoire de Jonas : comment Dieu invite à changer notre regard sur l'étranger !

Yvan MATHIEU, s.m.

Doyen de la Faculté de Théologie
Université Saint-Paul

Liminaire

Le livre de Jonas est un écrit unique en son genre qui ne manque certainement pas d'humour. Il met en scène, d'une part, un prophète atypique qui fait tout pour éviter la volonté de Dieu, mais la réalise avec plus d'efficacité que n'importe quel autre prophète biblique et, d'autre part, un peuple qui ne connaissait pas Dieu, mais qui se convertit plus radicalement que le peuple de Dieu lui-même. Mais au-delà du divertissement et de l'ironie, que peut nous dire ce récit au sujet du regard que Dieu porte sur l'étranger ?

Pistes de réflexion p.23

Pour la plupart des gens, Jonas est le prophète qui a été avalé par une baleine et qui, après trois jours, a été rejeté sur la terre ferme. La Bible ne parle pas d'une baleine mais bien d'« un grand poisson » (*Jon* 2, 1). Il reste que, quand Jésus parle du « signe de Jonas » (*Mt* 12, 39 ; *Lc* 11, 29), il insiste sur cet événement : « En effet, comme Jonas est resté dans le ventre du monstre marin trois jours et trois nuits, le Fils de l'homme restera de même au cœur de la terre trois jours et trois nuits » (*Mt* 12, 40).

Mais Jésus insiste aussi sur le fruit de la mission de Jonas : « Lors du Jugement, les habitants de Ninive se lèveront en même temps que cette génération, et ils la condamneront ; en effet, ils se sont convertis en réponse à la proclamation faite par Jonas, et il y a ici bien plus que Jonas » (*Mt* 12, 41 ; voir *Lc* 11, 32).

Dans le livre qui porte son nom, Jonas ne proclame aucun oracle. Sa parole prophétique se résume à ceci : « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite ! » (*Jon* 3, 4). Jonas est certes le prophète le plus efficace de tout l'Ancien Testament. Une seule parole et les gens de Ninive se convertissent ! Il y aurait de quoi se réjouir. Mais, quand Dieu renonça au châtiment dont il avait menacé les gens de Ninive, « Jonas trouva la chose très mauvaise et se mit en colère » (*Jon* 4, 1) !

Un prophète en fuite

Pour résoudre cette énigme, il importe de suivre la trame du récit dans son ensemble. « La parole du Seigneur fut adressée à Jonas, fils d'Amittaï : « Lève-toi, va à Ninive, la grande ville païenne, et proclame que sa méchanceté est montée jusqu'à moi" » (*Jon* 1, 1-2). Le narrateur ne nous dit rien de ce Jonas, sinon qu'il est « fils d'Amittaï ». Aucun indice sur l'époque où il vit ni sur le lieu où il habite. De plus, la réponse de Jonas est tout à fait à l'opposé de ce qu'on s'attendrait d'un prophète. « Jonas se leva, mais pour s'enfuir à Tarsis, loin de la face du Seigneur. Descendu à Jaffa, il trouva un navire en partance pour Tarsis. Il paya son passage et s'embarqua pour s'y rendre, loin de la face du Seigneur. » (*Jon* 1, 3).

C'est donc un refus net de la part de Jonas. Le narrateur insiste à deux reprises : il veut s'enfuir « loin de la face du Seigneur ». Mais, comme le dit le Psaume 138 (139) : « Où donc aller, loin de ton souffle ? Où m'enfuir, loin de ta face ? Je gravis les cieux : tu es là ; je descends chez les morts ; te voici. Je prends les ailes de l'aurore et me pose au-delà des mers : même là, ta main me conduit, ta droite me saisit » (v. 7-10). C'est précisément ce qui arrive : « le Seigneur lança sur la mer un vent violent,

En 539 av. J.-C, Cyrus le Grand, roi des Perses, met fin à l'empire néobabylonien, invite les juifs à retourner en Judée et favorise la reconstruction du temple de Jérusalem. Le retour des descendants de l'élite juive ne se fait cependant pas sans difficulté. Le « petit peuple » demeuré au pays voit d'un mauvais œil le retour de ces leaders ambitieux qui viennent déranger leur quiétude. Et les exilés de retour n'approuvent pas les pratiques des gens du pays qui se sont mariés avec des non-juifs. Ces frères et sœurs séparés par l'exil étaient devenus des étrangers les uns pour les autres.

La tentation du repli sur soi nous guette toujours.

et il s'éleva une grande tempête, au point que le navire menaçait de se briser » (*Jon* 1, 1-2).

Encore une fois, l'attitude de Jonas surprend. « Les matelots prirent peur ; ils crièrent chacun vers son dieu et, pour s'alléger, lancèrent la cargaison à la mer. Or, Jonas était descendu dans la cale du navire, il s'était couché et dormait d'un sommeil mystérieux » (*Jon* 1, 5). Devant le péril, les païens se réfugient dans la prière tandis que le prophète sombre dans le sommeil. Finalement, à la demande du prophète et après avoir prié le Seigneur, ces païens « prirent Jonas et le jetèrent à la mer. Alors la fureur de la mer tomba. Les hommes furent saisis par la crainte du Seigneur ; ils lui offrirent un sacrifice accompagné de vœux » (*Jon* 1, 15-16).

« Le Seigneur donna l'ordre à un grand poisson d'engloutir Jonas. Jonas demeura dans les entrailles du poisson trois jours et trois nuits » (*Jon* 2, 1). Le prophète adresse alors une prière au Seigneur, où il affirme la supériorité de son peuple par rapport aux païens, comme s'il n'avait rien appris de l'expérience du bateau. « Quand mon âme en moi défaillait, je me souvins du Seigneur ; et ma prière parvint jusqu'à toi dans ton temple saint. Les servants de vaines idoles perdront leur faveur. Mais moi, au son de l'action de grâce, je t'offrirai des sacrifices ; j'accomplirai les vœux que j'ai faits : au Seigneur appartient le salut » (*Jon* 2, 8-10). Et Jonas est exaucé. « Alors le Seigneur parla au poisson, et celui-ci rejeta Jonas sur la terre ferme » (*Jon* 2, 11).

La mission renouvelée

Le Seigneur renouvelle alors son appel à Jonas qui obéit. « Ninive était une ville extraordinairement grande : il fallait trois jours pour la traverser. Jonas la parcourut une journée à peine en proclamant : "Encore quarante jours, et Ninive sera détruite ! Aussitôt, les gens de Ninive crurent en Dieu." » (*Jon* 3, 3-5). Vêtements de deuil, jeûne, prière de supplication et cessation des comportements mauvais et des actes de violence ont tôt fait de gagner le cœur de Dieu.

Jonas le prend mal et demande la mort. « Le Seigneur lui dit : "As-tu vraiment raison de te mettre en colère ?" » (*Jon* 4, 4) Jonas se retire « pour voir ce qui allait arriver dans la ville » (Jon 4, 5). Le Seigneur fait pousser un ricin qui fournit de l'ombre au prophète. « Mais le lendemain, à l'aube, Dieu donna l'ordre à un ver de piquer le ricin, et celui-ci se dessécha » (*Jon* 4, 7). Autre colère de Jonas qui demande à nouveau de mourir. Le dernier mot appartient au Seigneur : « Toi, tu as pitié de ce ricin [...]. Et moi, comment n'aurais-je pas pitié de Ninive, la grande ville [...]? » (*Jon* 4, 10-11).

Que veut donc nous enseigner ce récit ironique où le manque de foi du prophète fait contraste avec la conversion des païens ? Il faut se rappeler que ses premiers auditeurs étaient les Juifs revenant d'exil. Au moment de reconstruire Jérusalem, la tentation était grande de se replier sur soi-même. Raconter que la capitale de l'Assyrie, celle-là même qui avait provoqué la servitude d'Israël, avait cru au message de Jonas, ne manquait pas d'audace. Il s'agissait de refuser l'enfermement en proclamant l'amour universel du Seigneur.

La tentation du repli sur soi nous guette toujours. En tant qu'Église, devant les fruits décevants du renouveau qu'on nous promet depuis plus de cinquante ans, il serait tentant de vivre en ghetto. Dans notre pays où nous accueillons de plus en plus de migrants, nous risquons de nous méfier de ceux qui sont différents. Le livre de Jonas vient nous rappeler avec humour que notre Dieu veut s'ouvrir à tous et à toutes. Il nous invite à accueillir et à vivre son amour universel. Le Règne de Dieu se manifeste souvent là où nous ne l'attendons pas, au-delà de nos étroitesses, de nos replis sur soi et de nos préjugés.

Parabole
PARABOLE REVUE BIBLIQUE POPULAIRE · SEPTEMBRE 2017 _ VOL XXXIII Nº3

DOSSIER

15
17

ÊTRE UN ÉTRANGER - COMPRENDRE L'ÉTRANGER

Walter VOGELS

Professeur émérite
Université Saint-Paul

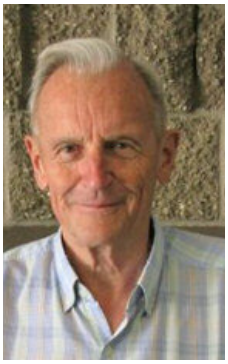

Pistes de réflexion p.23

Liminaire

Certains membres du peuple de Dieu sont devenus des « étrangers », à commencer par leur ancêtre Abraham (*Gn* 23, 4, voir l'article de Martin Bellerose); mais également Israël, comme peuple, en a fait l'expérience, spécialement à deux occasions qui dominent toute son histoire: l'esclavage en Égypte et l'exil à Babylone. Ces événements, quoique bien différents, ont eu un tel impact qu'ils ont influencé l'attitude d'Israël vis-à-vis des étrangers telle qu'on la retrouve exprimée dans les narrations bibliques ou dans des lois (voir l'article d'Anne-Marie Chapleau).

Quand on parle de « l'étranger » c'est toujours « l'autre » : « moi » et « l'autre », de là les catégories bien connues de nos jours : « nous » et « eux ». Qui a été malade, comprend souvent mieux les malades; qui a fait l'expérience d'être « l'étranger », « l'autre », connaît de l'intérieur ce que doivent expérimenter les gens qui, à ses yeux, sont maintenant « les étrangers », « les autres », « eux ». Cette expérience aide à comprendre, mais laisse la porte ouverte à plusieurs comportements possibles : les positifs, comme l'acceptation et le support, ou les négatifs, comme la revanche et l'oppression.

L'oppression en Égypte - « Tu n'opprimeras pas l'étranger »

La famine est une cause fréquente qui pousse des gens à quitter leur propre pays pour un ailleurs où ils deviendront des étrangers. La fin de la Genèse décrit comment toute la famille de Jacob avec ses douze fils, s'en va en Égypte pour échapper à la famine (*Gn* 47, 4). Le début de l'Exode le résume brièvement : « Voici le noms des fils d'Israël qui entrèrent en Égypte avec Jacob... en tout, soixante-dix personnes. Joseph, lui, était déjà en Égypte » (*Ex* 1, 1-5). Dieu avait changé le nom de « Jacob » en « Israël » (*Gn* 32, 29), ainsi le texte dit bien que les fils de Jacob sont « les fils d'Israël » ou « les Israélites », mais il n'est pas encore question du peuple d'Israël comme tel. Il s'agit de l'histoire de ses ancêtres qui ont vécu comme des étrangers en Égypte. Mais comme chaque peuple aime s'identifier à ses ancêtres, pour la Bible c'est Israël qui a vécu en étranger en Égypte. Que des étrangers puissent être bien traités, cela est illustré à merveille par la haute position que Joseph y a obtenu et par l'accueil que toute la famille de Jacob y a reçu.

Mais un jour la situation change du tout au tout : « Les fils d'Israël furent féconds et se multiplièrent, ils devinrent de plus en plus nombreux et puissants, au point que le pays en fut rempli » (*Ex* 1, 7). On ne parle plus de quelques étrangers qui vivent tranquillement dans un coin du pays, ce qui ne dérange pas trop; les Égyptiens voient au contraire leur pays « rempli »

Des peuples en mouvement

Un fil des siècles, des communautés juives ont vu le jour presque partout autour du bassin méditerranéen et le long des deux fleuves de Mésopotamie. Cette diaspora, ou dispersion, du peuple juif fut accentuée par la destruction de Samarie en 721 av. J.-C., celle de Jérusalem en 587 av. J.-C. et celle de Jérusalem à nouveau en 70 apr. J.-C. Les communautés juives de la diaspora ont joué un rôle majeur dans la diffusion de la pensée et des écrits juifs. Celle d'Alexandrie en Égypte fut particulièrement florissante et prolifique. Le christianisme naissant tira profit de ce large réseau pour faire connaître la bonne nouvelle du Christ partout à travers le monde gréco-romain.

« L'étranger qui réside chez vous sera pour vous comme un compatriote et tu l'aimeras comme toi-même, car vous avez été étrangers au pays d'Égypte »

(*Lv* 19, 34).

d'étrangers. La réaction des autorités ne se fait pas attendre : « Le roi dit à son peuple: 'Voici que le peuple des Israélites est devenu plus nombreux et plus puissant que nous' » (*Ex* 1, 9). On note l'opposition entre « son peuple » et « le peuple des Israélites », les catégories de « nous » versus « eux ». La peur de ces étrangers, ressentie par le roi, le pousse à l'action : « Allons, prenons de sages mesures pour l'empêcher de s'accroître, sinon, en cas de guerre, il grossirait le nombre de nos adversaires. Il combattrait contre nous... » (*Ex* 1, 10). Le reste du récit décrit comment cette oppression devient de plus en plus dure : « Les Égyptiens contraignirent les Israélites au travail et leur rendirent la vie amère par de durs travaux » (*Ex* 1, 13-14). La première partie du livre de l'Exode (*Ex* 1-15) présente la lutte d'Israël pour la liberté.

Un détail intéressant est l'appellation « Hébreux » donné aux Israélites. Ce nom apparaît dans deux contextes : la période de l'esclavage en Égypte (fin Genèse et début Exode), et celle de l'assujettissement aux Philistins (1 Samuel). Ce terme est employé quand des étrangers parlent des Israélites, mais ces derniers, entre eux, ne l'utilisent pas. Ce qui suggère un nom au caractère péjoratif. En effet, ce nom ne fait pas référence à une ethnie, mais plutôt à une classe sociale inférieure d'esclaves, de serviteurs, de prisonniers de guerre. On use couramment de noms péjoratifs pour humilier et se moquer des « autres ».

Israël n'a jamais oublié cette expérience d'humiliation et d'oppression. En en gardant le souvenir vivant, il évitera de tomber lui-même dans le cycle de la violence : « Tu n'opprimeras pas l'étranger. Vous savez ce qu'éprouve l'étranger, car vous-mêmes avez été étrangers au pays d'Égypte » (*Ex* 23, 9).

Les journaux d'aujourd'hui sont remplis de mauvaises nouvelles; les bonnes étant rarement retenues. Si la Bible rappelle aussi souvent cette oppression en Égypte, elle n'a pourtant pas oublié l'héroïsme de certains Égyptiens en faveur des Israélites. Le Pharaon au désespoir ordonne aux « accoucheuses des femmes des Hébreux » de faire mourir les garçons nouveau-nés (*Ex* 1, 15-21). Les experts discutent pour savoir si ces accoucheuses étaient Israélites ou Égyptiennes. Dans le cas d'Égyptiennes, elles ont risqué leur propre vie pour sauver des enfants. Leur exemple est suivi par la fille de Pharaon qui enfreint les ordres de son propre père; « touchée de compassion », elle a sauvé la vie de Moïse le futur libérateur, dont elle savait bien la nationalité : « C'est un des petits des Hébreux »; et elle finit même par l'adopter (*Ex* 1, 22 - 2, 10).

L'expérience de telles actions héroïques de l'autre, est peut-être à l'origine de cette demande positive, beaucoup plus exigeante que ne pas opprimer: « L'étranger qui réside chez vous sera pour vous comme un compatriote et tu l'aimeras comme toi-même, car vous avez été étrangers au pays d'Égypte » (*Lv* 19, 34).

L'exil à Babylone - « Recherchez le *shalom* pour la ville où je vous ai déportés »

La seconde expérience d'Israël d'être un étranger se trouve dans ses années d'exil à Babylone, une situation semblable à celle vécue en Égypte, mais en même temps complètement différente. La famine est une cause fréquente de déplacement, qui reste douloureux mais qu'on pourrait encore appeler « volontaire ». Jacob et ses fils n'avaient pas été forcés par les Égyptiens pour descendre chez eux, au début du moins, ils étaient leurs bienfaiteurs. Le second déplacement d'Israël a été causé par la

Tous « nous ne sommes devant TOI que des étrangers et des hôtes » (1 *Ch* 29, 15).

guerre, autre raison assez répandue. En plus il ne s'agit pas d'une fuite pour se sauver de la guerre, mais un déplacement forcé par l'ennemi. Les Babyloniens avaient conquis Juda, pris Jérusalem et détruit le temple. Pour empêcher qu'Israël ne puisse se réorganiser, ils avaient déporté en plusieurs vagues les chefs civiles, militaires, et religieux, ceux qui seraient capables d'organiser une révolte. Ils avaient laissé sur place uniquement les pauvres du pays (2 R 24-25).

Un peuple arraché de son pays et dispersé comme des étrangers dans le pays de l'autre doit y trouver un *modus vivendi*, une manière de vivre, sur lequel Jérémie, le grand prophète de cette époque, a des observations éclairantes. Convaincu que l'exil serait long, ce que l'histoire a confirmé, Jérémie envoie une lettre aux exilés (*Jr 29*) dans laquelle il leur suggère fondamentalement deux attitudes à adopter comme étrangers dans le pays de l'autre. La première recommandation pourrait se résumer ainsi : « adaptez-vous au pays de l'autre et respectez l'autre ». Jérémie leur écrit: « Construisez des maisons et habitez-les; plantez des jardins et mangez-en les fruits; prenez femme et engendrez des fils et des filles; choisissez des femmes pour vos fils; donnez vos filles en mariage... » (Jr 29, 5-6). En d'autres mots, n'attendez pas passivement la fin de cet exil, ne vous laissez pas aller à la nostalgie, ne vous laissez pas mourir, mais prenez une attitude positive, continuez à vivre. Le prophète va plus loin et il poursuit : « Recherchez le *shalom* pour la ville où je vous ai déportés; priez Yahvé en sa faveur, car de son *shalom* dépend votre *shalom* » (*Jr 29, 7*). Chercher le bonheur de Babylone, c'est en même temps trouver son propre bonheur, et même prier pour Babylone. Priez pour vos ennemis ! Le prophète exige une loyauté envers le pays de l'autre qui doit devenir son pays. La seconde recommandation de Jérémie aux exilés pourrait se résumer par : « Gardez vos valeurs et convictions, même dans le pays de l'autre ». Jérémie dit bien qu'ils doivent prier « Yahvé », leur Dieu (*Jr 29, 7*). Ils ne peuvent pas opter pour les dieux des Babyloniens. Jérémie lui-même n'a pas développé ce point, qui est pour lui l'évidence même. Mais un auteur, qui se donne pour Jérémie, a écrit un opuscule (72 versets) appelé *La lettre de Jérémie*, supposé donc être une autre lettre de Jérémie aux exilés. On y trouve une mise en garde contre la tentation de l'idolâtrie : « Vous verrez à Babylone des dieux d'argent, d'or et de bois... N'allez pas, vous aussi, devenir semblables aux étrangers, et que la crainte ne vous saisisse pas au sujet de ces dieux, quand vous verrez, devant et derrière eux, une foule qui les adore. Mais dites en pensée: 'C'est Toi, Maître, qu'il faut adorer' » (v. 1-6).

Le conseil de Jérémie de bien s'installer en Babylone : construire, planter, se nourrir, se marier, se reproduire, semble suggérer que la situation en Babylone n'était pas du tout comparable à l'oppression en Égypte. Babylone avait conquis Israël, qui par conséquent ne la portait pas dans son coeur, mais la vie en exil n'a pas été comme un esclavage. Ces exilés devaient jouir d'une certaine liberté. On voit d'ailleurs que Joiakîn, roi de Juda, après un certain temps fut libéré de prison: « Joiakîn quitta ses vêtements de captif et mangea toujours à la table du roi, sa vie durant » (*Jr* 52, 31-34; 2 *R* 25, 27-30). Quand Babylone fut conquise par les Perses, le roi vainqueur Cyrus offrit aux exilés la chance de retourner dans leur propre pays. L'étranger n'est pas toujours l'ennemi. Au contraire, Cyrus était leur libérateur, le Deutéro-Isaïe lui donne même le titre de Messie (*Is* 45, 1). Mais, chose surprenante, loin d'un retour massif et empressé des exilés vers leur Terre promise, beaucoup sont restés à Babylone. Ils étaient apparemment bien installés, ne trouvant pas d'intérêt à retourner. Le pays étranger était devenu leur pays.

L'expérience de l'exil, d'une part douloureuse à cause de la déportation, a d'autre part élargi l'horizon des Israélites. Ils ont appris à vivre avec les Babyloniens et les exilés d'autres pays. Ils ont réussi à survivre, et même assez bien, ils ont pris conscience de ce dont l'étranger a besoin. Les conseils de Jérémie aux exilés pour vivre en étranger dans un autre pays, trouvent leur équivalant dans certaines lois (voir l'article d'Anne-Marie Chapleau), qui disent comment l'étranger peut trouver une place dans la maison d'Israël, avec ses droits et ses obligations, pour qu'il puisse à son tour construire, planter, se nourrir, se marier, se reproduire. Une chose empêche l'étranger d'être complètement membre de la communauté, si sa religion comporte de l'idolâtrie. Pas surprenant, car même un Israélite qui commet une faute grave peut être exclu de sa propre communauté (*Lv* 7, 20; 20, 17-18). Les étrangers peuvent être à ce point assimilés qu'Ézéchiel, autre grand prophète du temps de l'exil, leur donne dans sa vision le pays en partage avec les citoyens de naissance (*Ez* 47, 22).

L'expérience d'avoir été moi-même un étranger aide à comprendre l'étranger qui vit maintenant chez moi. Et en fin de cause, tous « nous ne sommes devant TOI que des étrangers et des hôtes » (1 *Ch* 29, 15).

Parabole
PARABOLE REVUE BIBLIQUE POPULAIRE · SEPTEMBRE 2017 _ VOL XXXIII Nº3

L'ÉTRANGER, UNE CONSTRUCTION

Entrevue avec Claude LACAILLE,
Prêtre de la Société des Missions-Étrangères
Philippe VAILLANCOURT,
Journaliste,
Présence - information religieuse

Pistes de réflexion p.23

Liminaire

Prêtre de la Société des Missions-Étrangères, Claude Lacaille a été missionnaire au Chili, en Haïti et en Équateur. Philippe Vaillancourt l'a rencontré afin de s'entretenir avec lui au sujet du sentiment d'être étranger, de la timidité des Québécois face aux étrangers et de ce que dit la Bible à ce sujet. Une entrevue qui aborde ces sujets sans détour et qui n'hésite pas à lancer des défis.

« Quand j'ai fait mon burnout, mon psychiatre m'a dit que j'étais un petit bourgeois du Québec. »

Non, ce n'était ni mesquin ni blessant. Et le père Claude Lacaille, alors missionnaire dans le Chili autoritaire du général Augusto Pinochet, était bien d'accord.

« Tu as une formation universitaire, tu viens vivre parmi les classes ouvrières. Tu voudrais être comme eux, tu essayes d'être comme eux. Mais tu dois respecter qui tu es », a poursuivi le psychiatre, qui était également le chef de la cellule de résistance à laquelle appartenait Claude, le prêtre rebelle.

« Jamais les gens vont te reprocher d'être d'une autre classe sociale, convient Claude Lacaille. Ce qu'ils veulent, c'est la solidarité. »

Épuisé, décontenancé par le tremblement de terre de 1986, cet épisode qui fut pour lui le début de la fin de son expérience chilienne. Lui qui avait déjà été missionnaire en Haïti et en Équateur aura finalement passé onze ans au Chili, avant de revenir dans un Québec qui avait largement changé. Lui qui avait été étranger à l'étranger pendant vingt ans devenait un étranger dans sa terre natale.

« Il y a eu l'Expo 67, on entrait dans le marché global. On entrait dans la consommation et ça m'écœurait, car j'arrivais d'un pays où ce n'était pas le cas. Mon départ pour l'Équateur, c'était une fuite, un refus de ce que j'étais, quelqu'un du Nord qui refusait ça », dit l'homme aujourd'hui âgé de 78 ans.

« Quand tu reviens, tu as un choc. Tu côtoies des gens épanouis, heureux, puis tu reviens et les gens se plaignent pour rien. Ça te révolte. C'est le choc du retour », observe-t-il.

L'étranger, une construction dans notre tête

Prêtre rebelle? Claude Lacaille n'a jamais cessé de l'être. Encore aujourd'hui, il n'hésite pas à brasser la cage des idées reçues, quitte à provoquer un peu.

C'est qu'au cours de sa vie, il a progressivement pris conscience que le rapport compliqué à l'étranger prend souvent racine dans des relations d'inégalités. C'est d'ailleurs ce qui l'a frappé lorsqu'il a côtoyé des Attikameks, sur la Côte-Nord.

« L'étranger, dans les relations coloniales, tu ne le vois pas. Il n'apparait pas dans ton monde. L'étranger est une construction dans notre tête. C'est des relations de classes en fait », analyse-t-il.

L'homme blanc qu'il est avait toujours été bien reçu. « Je suis dans la solidarité internationale. J'ai été accueilli au-delà de mes espérances. » Jamais, dit-il, il n'a senti l'expérience du rejet comme étranger. Mais à son retour du Chili, il a constaté qu'être prêtre n'avait plus le lustre d'antan dans la Belle Province.

« J'étais un étranger *ici*. Ça a été ma plus grande adaptation. Ici, ça a été terrible. Je ne comprenais rien. Tu as changé, tu en as perdu des bouts : la Révolution tranquille, le mouvement nationaliste. On me parlait du Parti québécois et je disais 'c'est quoi ça?'»

On veut défendre notre niveau de vie… Le progrès économique ne va pas toujours avec le progrès humain.

Il a consacré temps et énergie à surmonter son burnout et à s'occuper de sa mère. Puis, il s'est joint au Comité de solidarité Trois-Rivières en 1995, un organisme fondé en 1973 dans la foulée du coup d'État au Chili et qui se positionne pour la justice et l'écologie et contre la militarisation. Il poursuit toujours cet engagement.

« Avoir un vieux de 78 ans qui y croit, ça les encourage car ils s'aperçoivent qu'on peut durer. Quand t'es jeune, tu vois beaucoup de choses qui ne marchent pas, qui ne durent pas. Ils sont émerveillés de voir qu'on peut être rendu à cet âge-là et que ça peut marcher. »

« L'étranger c'est aussi les générations… Tellement riche d'avoir des relations avec les gens qui ne sont pas comme nous! C'est fou de se priver de ça. On a besoin des ados avec leur folie. Des petits enfants. Et eux, ils ont besoin aussi de s'ouvrir et de parler de leurs problèmes. »

L'accueil, grand défi de notre époque

Il n'hésite pas à identifier l'accueil de l'étranger comme l'un des grands défis de notre époque, bien qu'il s'inscrive dans une dualité paradoxale : nous sommes conscients de l'importance d'accueillir l'étranger… tout comme du bouleversement potentiel qu'il représente.

« Comme humanité, l'accueil de l'étranger est une question de survie. Nous avons dans notre univers littéraire québécois le roman de Germaine Guèvremont qui identifie très bien notre malaise face à l'étranger : *Le Survenant*. »

Publié en 1945, ce roman du terroir raconte l'arrivée d'un homme dans un village près de Sorel. Jalousé par plusieurs pour ses talents et son ardeur au travail, il quitte le village après un an, non sans avoir changé les attitudes de ceux qu'il avait croisés.

« Le Survenant faisait peur et remettait en question l'ordre établi juste par sa présence. Les Québécois sont timides face à l'étranger. C'est rare qu'on fasse les premiers pas », croit Claude Lacaille.

«La peur de l'étranger, c'est un réflexe de défense. La mondialisation a eu des effets non prévus par ceux qui la promouvaient. Ça a créé des mouvements de population, qui sont aussi des conséquences du colonialisme. On a dominé et on continue de dominer. Là, on veut défendre notre niveau de vie, et on se rend compte que ces gens veulent nous 'envahir', c'est normal! Le progrès économique ne va pas toujours avec le progrès humain.»

Une présence essentielle

Le père Lacaille a longtemps écrit des chroniques bibliques pour Interbible. Selon lui, deux traditions se côtoient dans l'Ancien Testament par rapport à l'étranger. On assiste parfois à une tension entre l'ouverture à l'autre et son rejet. Il insiste : il faut parvenir à lire la Bible en 2017 en faisant en sorte qu'on ne puisse pas l'utiliser comme prétexte pour marginaliser des populations aujourd'hui.

« La présence de l'étranger dans le Lévitique est essentielle! Rappelle-toi que tu as été étranger en Égypte! », lance-t-il.

Un écho aux nombreuses injonctions en ce sens dans l'Ancien Testament, tant dans la Torah que dans les Prophètes ou les Psaumes. Un écho qui résonne encore.

Parabole

PARABOLE REVUE BIBLIQUE POPULAIRE · SEPTEMBRE 2017 _ VOL XXXIII Nº3

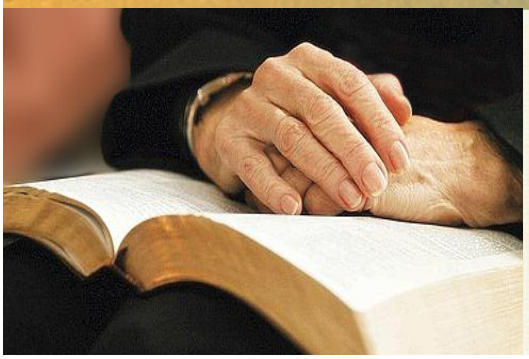

GENS DE PAROLE

20
22

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES D'ICI

Plusieurs communautés religieuses d'ici soutiennent la Société catholique de la Bible dans sa mission de faire connaître la Bible et de promouvoir sa compréhension et son interprétation en regard des défis sociaux et culturels contemporains. La chronique *Gens de Parole* a pour but de faire connaître ces communautés toujours investies et interpellées par la Parole de Dieu.

FEMMES D'ÉVANGILE EN MARCHE AU CŒUR DE NOTRE MONDE À LA SUITE DU CHRIST ÉDUCATEUR

Jacqueline BRUNETTE, s.s.a.

Enseignement, animation spirituelle

CONGRÉGATION
LES SŒURS DE SAINTE-ANNE

Vaudreuil, 1850 • Naissance de la congrégation religieuse, Les Sœurs de Sainte-Anne. Esther en devient la première supérieure sous le nom de Mère Marie-Anne.

Un charisme, don de Dieu pour les autres...

...semé dans un terreau humain

Le 18 avril 1809, naissait à Terrebonne Marie-Esther Blondin dans un foyer d'honnêtes agriculteurs où travail, joie et paix avaient élu domicile. La vie familiale est centrée sur deux pôles : la Providence et l'Eucharistie. De là une constante sérénité d'âme dans l'épreuve. De ses parents illettrés et sans fortune, Esther hérite d'une grande force de caractère alliée à une constante douceur, à l'ouverture aux pauvres et à leur accueil bienveillant. Esther est une enfant enjouée et exubérante. Par contre, « Dès l'âge de 8 ou 9 ans, relate l'abbé Aristide Brien, ... Esther devient sérieuse, pensive, chagrine même quelques fois. Elle voyait partout autour d'elle des images de deuil, de tristesse et de trouble. Il lui semblait voir la foule insensée des hommes s'amuser ensemble, vivre follement, en même temps qu'ils sont précipités sur la pente rapide de la vie vers l'éternité sans fond comme sans rivage. Et ces images se retraçaient souvent à son imagination, la remplissaient d'amertume et d'ennui. »

Esther se réfugie dans la prière, la pénitence. Elle retrouve toujours une paix réconfortante dans la Présence eucharistique. Scrupules enfantins? Influence d'un milieu teinté de jansénisme? Ce qui importe ici, c'est de saisir que dans cette expérience où fusionnent le naturel et le surnaturel, le psychique et le spirituel, Esther rencontre Dieu sous un aspect particulier du Mystère pascal, mystère de rédemption. En elle, se creuse au fil des années le désir de « sauver les âmes ».

...un long temps de germination

En 1828, à l'âge de 19 ans, elle entre en service comme domestique chez un marchand du village. L'année suivante, elle loue ses services au couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ouvert depuis deux ans à Terrebonne. Elle inclut une close dans son contrat : une religieuse s'engage à lui enseigner la lecture.

En 1832, elle entre au noviciat des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Elle y fait un loyal essai. Mais elle doit retourner chez elle. Sa santé rétablie, elle répond en 1833 à l'invitation de Mlle Suzanne Pineau et se dirige vers Vaudreuil pour y enseigner. Dans le déroulement quotidien de son existence, Esther n'a plus qu'un souci : chercher et trouver la volonté de Dieu sur elle, car le don que Dieu a semé dans le terreau humain de son adolescence ne cesse de la travailler intérieurement. Comment faire connaître et aimer Dieu?

...vers la maturité

En 1839, Mlle Pineau quitte Vaudreuil. Esther, devenue directrice, fit de son école à caractère privé l'une des plus dynamiques de son district. Elle demeure attentive à l'Esprit. Elle perçoit un vide à combler : le peu d'instruction offert aux nombreux enfants des localités rurales. N'a-t-elle pas elle-même souffert d'être analphabète à 20 ans? Pourquoi ne pas former des jeunes femmes pour enseigner, pour éduquer les jeunes, garçons et filles, aux valeurs de l'Évangile, même dans les milieux les plus éloignés? Elle transforme alors son école en Académie. Audacieuse, elle embauche un professeur d'anglais et de musique ainsi que du personnel pour l'entretien. De plus, français, dessin, broderie fine, lecture, éducation physique, marche, chant, danse prennent place dans le programme scolaire. Ingénieuse et excellente administratrice, elle maintient le cap malgré un modeste revenu et l'abolition des subventions gouvernementales pour les écoles catholiques françaises. Elle va ainsi à l'encontre d'un système politique d'assimilation.

Un projet audacieux et avant-gardiste

C'est donc l'éducation chrétienne de la jeunesse, éducation considérée dans son intégralité, qui constitue le champ d'apostolat auquel Esther se sent appelée. Mais la tâche est immense. Elle ne peut continuer seule. Esther, sous la mouvance de l'Esprit, se rend à Montréal. Elle présente à Mgr Bourget son projet de fonder une famille religieuse qui se vouerait à l'éducation des jeunes des deux sexes, particulièrement dans les milieux pauvres et éloignés. « Voyez..., priez..., essayez...» lui dit Mgr Bourget. Ces paroles viennent conforter Esther dans son oui au projet de Dieu sur elle.

Elle rassemble des compagnes. En tout temps et en tout ce qu'elles font, elles sont appelées à se percevoir comme les saintes femmes de l'Évangile qui participaient à la mission du Christ durant sa vie terrestre. Le 8 septembre 1850, naît à Vaudreuil une congrégation religieuse « Les Sœurs de Sainte-Anne ». Esther en devient la première supérieure sous le nom de Mère Marie-Anne.

Dans la tourmente

La jeune communauté se développe si rapidement que la maison mère doit se reloger à Saint-Jacques au cours de l'été 1853. Nommé aumônier des sœurs, l'abbé Louis-Adolphe Maréchal, un jeune prêtre de 29 ans, se mêle de tout. Il cherche à s'imposer à l'école, dans l'administration, dans la vie communautaire et même dans les consciences. Mère Marie-Anne, avant-gardiste et prophète de son temps, faisait par malheur ombrage à ce jeune prêtre ambitieux. Sauvegarder un climat de paix dans la tourmente de plus en plus forte devient mission impossible. En août 1854, Mère Marie-Anne est démise de ses fonctions par Mgr Bourget. Le glaive de la zizanie lui transperce le cœur. Racontars, suppositions, trahisons, calomnies, multiples affronts et persécutions jalonnent désormais son quotidien. Elle sera de plus en plus repoussée dans l'ombre.

Acceptation passive? NON

Profondément blessée mais non repliée sur elle-même, Mère Marie-Anne garde « les yeux fixés sur le Céleste Pôle ». Elle choisit le chemin de l'Évangile, chemin des béatitudes, chemin du pardon. Femme douce et forte, elle refuse toute forme de violence. Le plus grand bien de sa communauté passe avant tout. Sa tendresse et sa sérénité en déconcertent plus d'une.

De l'ombre à la lumière

Elle meurt le 2 janvier 1890 « heureuse et contente » car sa communauté, comme un arbre dont les racines sont enfouies profondément dans le sol, grandit et porte beaucoup de fruits au Québec, dans l'Ouest canadien et aux États-Unis. Elle est béatifiée à Rome par le pape Jean-Paul II, le 29 avril 2001.

Aujourd'hui, comment être, comme Mère Marie-Anne, prophètes de notre temps, en Église, sous la mouvance de l'Esprit?

Dans le sillage du charisme de fondation de Mère Marie-Anne

Une orientation dynamique

En préparation au chapitre général de 1992, chacune de nous est invitée à porter un regard lucide sur notre société et ses vides à combler de même que sur notre situation comme congrégation enseignante. L'orientation énoncée à ce chapitre général nous pousse de l'avant vers de nouveaux lieux d'incarnation de notre charisme communautaire. Comme femmes d'Évangile à la suite du Christ Éducateur nous nous engageons alors dans la transformation de tout ce qui menace la vie pour créer avec Dieu un monde plus juste et pleinement humain. Nos pas s'orienteront vers les personnes appauvries, les personnes marginalisées, plus particulièrement vers les femmes et les enfants.

Qu'en est-il particulièrement au Québec?

Bousculées par la Révolution tranquille, comme toutes les communautés religieuses enseignantes au Québec, les Sœurs de Sainte-Anne ont eu à se réorienter. Depuis lors, notre collaboration avec les laïcs a pris diverses teintes : soutien financier, mise en place d'œuvres nouvelles, implication dans des projets déjà existants, simple présence encourageante et révélatrice de la tendresse de Dieu…

La transmission de valeurs évangéliques

Ce n'est pas sans un pincement au cœur que nous avons cédé à des collaborateurs et collaboratrices laïques des œuvres d'éducation que nous avions fondées : le Collège Sainte-Anne (Lachine), le Collège Esther-Blondin (Saint-Jacques), l'École primaire Sainte-Anne (Montréal), l'École de musique Wilfrid-Pelletier (Montréal), le Centre d'Alphabétisation Sainte-Anne pour émigrants (Montréal), l'Horeb Saint-Jacques, lieu de sessions et de ressourcement (Saint-Jacques). Aujourd'hui nous nous réjouissons car, dirigées par des personnes compétentes, ces institutions continuent à transmettre les valeurs évangéliques si chères à notre fondatrice, la bienheureuse Marie-Anne Blondin. Le charisme de fondation vit toujours en ces lieux malgré l'absence de Sœurs de Sainte-Anne.

Sur des sentiers nouveaux

Depuis plus de trente ans, le Centre Au Puits, où œuvrent encore des SSA, accueille des adultes, hommes et femmes, que des problèmes de santé mentale ou de déficience intellectuelle empêchent de trouver leur place dans notre société.

Répondre à des vides à combler nous a conduites et nous conduit encore, malgré notre avancée en âge, en des lieux qui ne nous étaient guère familiers. Signalons, entre autres, les prisons, lieu des mal-aimé(e)s, par une implication particulière auprès des hommes et des femmes judiciarisé(e)s et des ex-détenu(e)s soit par une présence active dans Oasis Liberté ou par un soutien financier accordé par notre fondation Rêve d'Esther à la Société Élisabeth Fry. Que de réalisations de projets voient le jour permettant à ces personnes de cheminer, de se ressourcer et de se réhabiliter d'abord à leurs propres yeux! Un soutien est également accordé au centre d'hébergement l'Arrêt Source lieu d'accueil pour des jeunes femmes victimes de divers types de violence.

Des expériences d'insertion intercongrégationnelle en milieu populaire ont donné naissance à des centres communautaires ouvrant des sentiers d'espérance. Le Centre Éducatif Communautaire René Goupil, né de cette initiative, permet encore aujourd'hui à des femmes seules, souvent monoparentales, de se regrouper et de s'entraider à reprendre pied dans la vie.

Notre charisme personnel au service des autres

Ici et là, témoigner de la compassion de Dieu par une simple présence, accompagner des personnes ou des groupes, relever le défi de la communion dans le multiculturalisme, rendre des services de réflexion, d'écriture et de soutiens diversifiés à des organismes communautaires comme à des individus, animer des sessions et des retraites spirituelles, faire connaître et aimer la Bible, voilà autant de moments où notre vie religieuse a un goût de sel et devient lumière sur le chemin de la foi.

L'attirance du charisme

En Haïti, notre congrégation se développe malgré la situation chaotique du pays. Des femmes d'Évangile, d'une incroyable résilience, continuent d'enseigner et de soigner même si séismes et tempêtes tropicales semblent s'acharner sur les écoles et les centres de soins qu'elles dirigent.

Nos associé(e)s (ASSA) transmettent, en des gestes simples de leur quotidien ou dans des engagements sociaux, la même passion qui habitait Mère Marie-Anne pour faire connaitre et aimer Dieu. Les Ami(e)s de Marie-Anne Blondin reçoivent, quatre fois l'an, un bulletin qui les aide à mieux connaître la vie et la spiritualité de notre fondatrice et à cheminer dans le sillage de son charisme. Le Message de Mère Marie-Anne, tiré à plus 3000 exemplaires, offre à ses lecteurs et lectrices un moment d'arrêt et de réflexion, un éventail des témoignages reçus et une mise à jour de la cause de canonisation.

Pour aller plus loin

Eugène Nadeau, o.m.i. *Martyre du silence Mère Marie-Anne*, Médiapaul, 3e édition, 2003.
Christine Mailloux, s.s.a. *Une femme dans la tourmente*, Les Éditions Sainte-Anne, 2e édition enrichie, 2000.

Parabole

PARABOLE REVUE BIBLIQUE POPULAIRE · SEPTEMBRE 2017 _ VOL XXXIII Nº3

POUR ALLER + LOIN

Pistes de réflexion

Francine VINCENT et Geneviève BOUCHER

Ces pistes se rattachent au texte de chaque auteur de ce numéro.
Pour vous replonger dans le texte des auteurs,
cliquez sur le numéro correspondant.

01 Martin BELLEROSE • PAGES 4-6
02 Anne-Marie CHAPLEAU • PAGES 7-10
03 Francine VINCENT • PAGES 11-12
04 Yvan MATHIEU s.m. • PAGES 13-14
05 Walter VOGELS • PAGES 15-17
06 Claude LACAILLE & Philippe VAILLANCOURT • PAGES 18-19

01 LA CONDITION PÉRÉGRINE D'ABRAHAM : ÉTRANGER OU IMMIGRANT? Martin BELLEROSE

On a souvent vu dans la personne d'Abraham un nomade alors qu'il était plutôt un migrant et un immigrant. Il cherchait à composer un « nous » là où il s'installait. Martin Bellerose nous fait prendre conscience que ce « nous » est en permanente construction et transformation encore aujourd'hui.

- Quelles attitudes, paroles, actions pourraient favoriser la création d'un « nous », dans notre société actuelle, avec l'arrivée des migrants/immigrants ?
- Comment l'expérience d'Abraham nous invite-t-elle à faire un pas de plus, personnellement et comme Église, dans la création du « nous » ?

02 L'ÉTRANGER DANS LES LOIS DU PREMIER TESTAMENT Anne-Marie CHAPLEAU

Anne-Marie Chapleau affirme qu'Israël a des devoirs envers les réfugiés pour deux raisons principales : leur ancêtre, Abraham, a été lui-même un immigrant ; Israël , tout comme nous, n'est que locataire sur la terre qui appartient au Seigneur.

- Comment ces affirmations nous aident-elles à voir dans le migrant/ l'immigrant un autre nous-mêmes qui nous ressemble ?

03 L'ÉTRANGÈRE DEVENUE DISCIPLE Francine VINCENT

Ruth, la Moabite, fait la preuve qu'une femme étrangère, exilée, apporte de la fécondité et de l'avenir au peuple qui l'accueille.

- Repérez des personnes connues (Ex : Sœur Angèle, Boucar Diouf, Dre Vania Jimenez etc.) ou des gens de vos réseaux qui ont immigré ici et qui apportent une contribution à notre société, à notre Église. En quoi font-ils une différence ?

04 L'HISTOIRE DE JONAS : COMMENT DIEU INVITE À CHANGER NOTRE REGARD SUR L'ÉTRANGER Yvan MATHIEU s.m.

Dieu est incroyable ! Il choisit, pour porter son message d'amour aux païens de Ninive, quelqu'un qui résiste à ses appels et à son désir face à l'étranger.

- Quelles sont nos résistances, personnelles et collectives, face à l'appel que Dieu nous lance envers les migrants/ immigrants ?

05 ÊTRE UN ÉTRANGER – COMPRENDRE L'ÉTRANGER Walter VOGELS

Dans son article, Walter Vogels retrace deux principaux événements migratoires qui ont marqué l'histoire d'Israël de façon différente : l'exode et l'exil à Babylone.

- Comment les propos de l'auteur vous aident-ils à comprendre les défis auxquels sont confrontés les migrants / immigrants ?

06 « L'ÉTRANGER, UNE CONSTRUCTION »

Entrevue avec Claude LACAILLE, de la Société des Missions-Étrangères, réalisée par Philippe VAILLANCOURT

À travers son expérience, Claude Lacaille nous fait voir plusieurs facettes de la réalité d'être étranger, parfois dans son propre pays, et souligne quelques défis : la solidarité, rester soi-même, importance de l'accueil, etc.

- Dans son témoignage, qu'est-ce qui vous interpelle davantage ?

LES ÉVANGILES TRADUCTION ET COMMENTAIRES

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que **SOCABI** s'engage officiellement dans le projet de réédition et de réécriture des « Évangiles - traduction et commentaires ». Plusieurs d'entre vous connaissez certainement ce livre très populaire publié pour la première fois en 1983, qui comprend le texte des Évangiles sur la page de droite et un commentaire du texte biblique sur la page de gauche.

Ce livre est aujourd'hui épuisé, mais demeure en grande demande, au Canada français, en Europe et en Afrique. **SOCABI** s'est donc associée à l'ACÉBAC, l'Association catholique des études bibliques au Canada, afin de préparer une nouvelle édition remaniée. La traduction demeurera sensiblement la même. Mais les commentaires, eux, seront réécris au complet, tirant profit des avancées des trente dernières années en études bibliques. Ces commentaires s'assureront aussi de répondre aux questions des lecteurs d'aujourd'hui face à ces quatre témoignages percutants qui demeurent, 2000 ans plus tard, toujours aussi pertinents et brûlants d'actualité.

Il s'agit d'un énorme chantier de travail qui se terminera en 2019 et regroupe une dizaine de biblistes.

LE DIMANCHE DE LA PAROLE

Dans la lettre apostolique *Misericordia et misera* qui marquait la fin de l'année de la miséricorde, le pape François a exprimé le souhait que soit mis en place un *dimanche de la Parole* lors duquel les communautés chrétiennes seraient appelées à renouveler leur engagement à diffuser, faire connaître et approfondir l'Écriture Sainte.

SOCABI relève le défi et a déjà mis sur place une équipe qui travaille à ce projet rassembleur. Chaque année, préférablement le deuxième dimanche du Carême, un nouveau texte de la Bible, qui témoigne de la miséricorde de Dieu, sera mis en valeur. Quatre trousses d'activités sont en préparation pour différents destinataires :

1 • individuels
2 • familles
3 • petits groupes
4 • grands groupes

Pour 2018, le texte choisi est la parabole du fils perdu et retrouvé (*Lc* 15, 11-24).

SUGGESTIONS DE LIVRES

TÉMOIGNER DE DIEU AUJOURD'HUI

La rentrée voit la parution du tout dernier ouvrage de Michel Proulx, membre de **SOCABI**, professeur en études bibliques et directeur adjoint à l'Institut de pastorale des dominicains.

L'auteur y étudie 9 textes du Nouveau Testament pour y découvrir des pistes sur l'art d'être disciples-missionnaires aujourd'hui. Il propose une approche réaliste et convaincante de la mission au XXIe siècle : il s'agit pour le croyant non pas de prêcher de façon tonitruante, mais d'oser exprimer ce qu'il a personnellement ruminé et intégré de la foi chrétienne. Sa parole, même fragile et limitée, peut être porteuse de la Parole. À l'encontre d'une vision trop humaine de la mission, il importe aussi de compter sur l'Esprit saint plutôt que de prétendre se débrouiller seul ; de sortir des lieux institutionnels traditionnels ; et ne pas trop se préoccuper de réussir, car Dieu sait tirer parti des échecs apparents. Comme au temps des apôtres, les résultats ne seront pas proportionnels aux talents et aux chances de succès.

mediaspaul.ca/catalogue/temoigner-de-dieu-aujourdhui-9491

SOCABI SUR TWITTER

SOCABI est maintenant présente sur Twitter. Suivez-nous afin d'être mis au courant de nos différentes activités :

@socabi_1940

Nous gardons cependant bien en tête l'avertissement du Qohélet : « Cependant ne critique pas le roi, même intérieurement. Ne dis rien contre le puissant, même en privé. Un oiseau pourrait répandre tes paroles et répéter ce que tu as dit. » (*Qo* 10, 20)

Pour un avenir commun

Prions pour les enfants et les jeunes, en quête d'une nouvelle patrie :
qu'ils trouvent un lieu stable pour pouvoir grandir dans la paix,
entourés de leurs familles et des personnes qui les aiment.

Prions pour toutes les initiatives d'accueil et d'accompagnement auprès des migrants et réfugiés :
donne-nous créativité et espérance pour inventer les chemins de demain,
dans la paix, la fraternité et la justice.

Prions pour notre société souvent en proie aux divisions :
aide-nous à combattre la tentation du repli et à progresser ensemble
dans la construction d'un avenir commun.

Prions pour notre communauté :
qu'elle soit accueillante pour tous ceux qui cherchent refuge et hospitalité,
que chacun puisse y faire l'expérience de compter aux yeux de Dieu.

Prions pour tous les migrants morts sur le chemin de l'exil :
que leur mémoire nous garde éveillés et compatissants.

SOURCE : Journée mondiale du migrant et du réfugié • Conférence des évêques de France
Service national de la pastorales des migrants et des personnes itinérantes

Société catholique de la Bible
2000 rue Sherbrooke Ouest, Montréal
(Québec) H3H 1G4